JM-2022

LE RENDEZ-VOUS D'ORAN RETRANSMIS DANS AU MOINS 8 PAYS

Page 16

COURS DU PÉTROLE

LE BRENT À PLUS DE 110 DOLLARS

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 4502 | Mardi 10 mai 2022 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFAIRE DE LA CHAÎNE TV ISTIMRARIA

LE PROCÈS REPORTÉ AU 23 MAI

Page 16

AIR ALGÉRIE, IMPORTATIONS...

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DE TEBBOUNE

Page 3

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

MACRON "ZAPPE" LES MASSACRES

Page 5

ÉCOLES D'ALGER

L'ÉPIDÉMIE DE POUX DE RETOUR

Page 4

ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

NOUVEAUX CRITÈRES DE RECRUTEMENT

Page 4

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

BENBAHMED REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU LABORATOIRE SINOVAC

Page 5

2
bateaux de pêche en haute mer de fabrication algérienne réceptionnés.

10
morts déplorés en 24 heures dans des accidents de la route.

147
exposants attendus au Simem dans la wilaya d'Oran.

Commission d'enquête sur les difficultés des producteurs de colza

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni, a dépêché une commission d'enquête au niveau des wilayas de l'est du pays pour s'enquérir des difficultés rencontrées par les producteurs du colza, a indiqué mercredi dernier le ministère de l'Agriculture et du Dévedans un communiqué rendu public.

"*Suite aux difficultés et insuffisances constatées en rapport avec le programme de production de colza au niveau des wilayas de l'est du pays (producteurs privés et fermes pilotes), le ministre de l'Agriculture et du Développement rural a dépêché une commission d'enquête sur les lieux*", a en effet précisé la même source. Cette commission, placée sous l'autorité de l'inspection générale du ministère, doit "*enquêter avec diligence sur les anomalies et erreurs ayant conduit à une situation qui a mis en difficulté de nombreux agriculteurs ayant adhéré au programme colza pour la campagne 2021-2022*", explique le communiqué. A l'issue des conclusions de cette commission d'enquête, les décisions devraient être prises.

"Djelfa-Infos", un média de proximité incontournable

Djelfa-Infos est un site électronique incontournable qui s'est forgé une place de choix dans l'univers des médias de proximité, au vu de son nombre d'abonnés et de son palmarès depuis 2007, une année seulement après sa création. Créé en 2006, ce site constitue la première expérience des médias en ligne à Djelfa, avant son renforcement, plus tard, par le site *Forum Djelfa*. Il figure parmi les sites les plus visités à l'échelle locale, et même par des étrangers. Selon son fondateur, le docteur universitaire Belkacem Khaldi, la création de ce site d'information vise le "*renforcement des médias d'information de proximité avec un site web crédible*". Un réseau de correspondants, reporters, journalistes et chercheurs universitaires assurent la production et diffusion du fil d'actualité de ce site, doté, également, d'un comité de rédaction, et pas trop encombré de publicités commerciales. Le site *Djelfa-Infos* a été agréé par le ministère de la Communication en vertu du décret exécutif 20-332 fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne et la diffusion de mises au point ou rectification sur le site électronique.

Lunettes de vue et appareils auditifs au profit d'écoliers à Alger

Des lunettes médicales et des appareils auditifs ont été distribués mardi dernier à Alger au profit des élèves des trois cycles des établissements scolaires de la wilaya d'Alger. La cérémonie a été supervisée par le wali d'Alger, Ahmed Mabed, en présence du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed et de celui de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, ainsi que du secrétaire général du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme. Le wali d'Alger a expliqué que cette initiative de solidarité "*a été financée par le budget de la wilaya en vue de l'acquisition de 3.135 lunettes médicales et de 180 appareils auditifs, dans le but d'améliorer les conditions de scolarisation de ces élèves et de leur donner les mêmes droits que les autres élèves mieux nantis*". Le wali a salué "*l'intérêt particulier qu'accorde l'État à l'Éducation (...), ainsi que les efforts consentis par les hautes autorités du pays à l'effet d'améliorer le système d'éducation et de hisser le niveau (.. .), en sus de la prise en charge de la santé des élèves...*".

Dixit

Ramtane Lamamra

"Nous nous inclinons aujourd'hui à la mémoire du martyr du devoir et de la diplomatie algérienne et mondiale, (Mohamed Seddik Benyahia) le martyr qui a voué sa vie au service de l'Algérie en tant que militant, moudjahid et fin négociateur durant la glorieuse guerre de Libération..."

Ils tentent de faire passer 600 kg de drogue dans des... oignons

Des trafiquants mexicains ont tenté de camoufler en oignons blancs plus de 600 kilos de méthamphétamine. Le semi-remorque rempli d'un chargement d'oignons, au sein duquel était dissimulée la drogue, a été stoppé à un poste-frontière californien et un chien renifleur a aussitôt donné l'alerte. Parmi les milliers d'oignons bien réels, les douaniers ont découvert près de 1.200 petits paquets de poudre aux emballages blancs auxquels les trafiquants avaient donné la forme de bulbes.

Il installe un faux.. radar devant chez lui

Sur la RN403 reliant Sint-Niklaas à Hulst, la limitation de vitesse, fixée à 50 km/h, n'est pas toujours respectée. Excédé, un habitant de 57 ans a pris les choses en main. Fabriquer un radar pour cet employé d'un atelier de carrosserie s'est révélé chose facile. Une copie très réaliste à en croire le signalement de l'appareil sur... Waze !

AIR ALGÉRIE, IMPORTATIONS....

Les principales décisions du Président Tebboune

Le Président Abdelmadjid Tebboune a présidé, dimanche 8 mai, une réunion ordinaire du Conseil des ministres durant laquelle il a pris de nouvelles mesures concernant notamment le contrôle des importations et Air Algérie.

Le Conseil a abordé le nouveau projet de loi sur l'investissement, les modalités d'exercice des activités commerciales, le suivi du projet d'exploitation de la mine de fer de Gara-Djebilet et le dossier des nouvelles wilayas.

Nouveau code de l'investissement

Le président de la République Abdelmadjid a demandé au gouvernement de continuer à "*enrichir le projet de loi sur l'investissement en raison de son importance et afin d'assurer sa pérennité*".
Il lui a demandé de présenter le nouveau code lors d'une réunion spéciale du Consei
l des ministres le jeudi 19 mai prochain.
C'est la deuxième fois que le président Tebboune demande au gouvernement de revoir sa copie concernant le nouveau code de l'investissement.

Activités commerciales

Pour le projet de loi relatif aux conditions d'exercice des activités commerciales, le Président Tebboune a également demandé au ministre du Commerce de revoir sa copie avec une "*vision claire et incitative*" pour les opérateurs économiques.
Il a demandé d'adopter une vision globale des produits et marchandises importés, avec une révision de la liste des produits interdits à l'importation, en les fixant lors des réunions gouvernementales et en les publiant dans un décret exécutif. Le chef de l'État a souligné que la mise en place de la liste des produits interdits à l'importation vise à "*préserver et à encourager la production algérienne, ainsi qu'à favoriser la création d'un tissu industriel capable de répondre aux besoins du marché national*."
Il a également demandé au gouvernement de mettre en place un système de contrôle des importations, notamment en ce qui concerne les marchandises qui sont soumises à des droits de douane sous la position tarifaire "Autres".
Il a demandé de mettre en place une banque de données des produits fabriqués localement afin de connaître les besoins réels de l'Algérie.

Nouvelles wilayas

Concernant les wilayas nouvelles créées, le Président Tebboune a demandé au gouvernement de "*poursuivre le processus de réorientation des ressources humaines à leur profit et de créer une plateforme permettant d'attribuer les postes en fonction de la densité de population*".
Il a également ordonné de "*donner la priorité aux emplois créés dans les nouvelles wilayas, en tenant compte du facteur - ville d'origine - des employés transférés des wilayas-mères, avec la possibilité d'ouvrir la porte à l'emploi en cas de besoin grâce aux concours*."

Air Algérie

Lors de la réunion du Conseil des ministres ce dimanche, le président de la République a donné de nouvelles instructions concernant Air Algérie.
Il a autorisé la compagnie aérienne nationale à acquérir 15 nouveaux avions et pour ouvrir de nouvelles lignes, notamment vers les pays africains et asiatiques.
Il a également autorisé l'acquisition de navires pour le transport de passagers, de marchandises et de céréales, mais sans en préciser le nombre.
Pour Air Algérie, le Président Tebboune a validé le nouveau programme de vols, en prévision de la saison estivale.
Ce programme sera publié par décret exécutif, selon le communiqué du conseil des ministres, mais rien n'a filtré sur sa consistance.

Texte intégral du communiqué du Conseil des ministres

Une réunion du Conseil des ministres s'est tenue dimanche sous la présidence du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale.
"Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, dimanche 8 mai 2022, une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen et au débat du projet de la nouvelle loi relative à l'investissement, du projet de loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales en sus de deux exposés relatifs au suivi du projet de la mine de fer de Gara-Djebilet et du dossier des nouvelles wilayas
Après l'ouverture de la séance par le président de la République et l'écoute de l'exposé du Premier ministre sur le bilan des activités gouvernementales au cours des deux dernières semaines, le Président a donné les instructions, consignes et orientations suivantes :
* Concernant le nouveau projet de loi relative à l'investissement:
- Charger le gouvernement de poursuivre l'enrichissement du projet de loi au regard de son importance et dans le souci d'assurer sa pérennité, le texte devant être présenté lors d'une réunion spéciale du Conseil des ministres le jeudi 19 mai 2022.
* Concernant le projet de loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales :
- Revoir le projet de loi pour aboutir à une vision claire permettant d'encourager et inciter les opérateurs économiques;
- Elaborer une conception globale des différents produits et marchandises importés à travers la révision de la liste des produits interdits à l'exportation tout en les fixant lors de réunions du gouvernement avant leur publication par décret exécutif;
- Insister sur le fait que la définition de la liste de produits et marchandises interdits à l'importation a pour objectif de préserver et d'encourager la production nationale, en sus de favoriser la création d'un tissu industriel en mesure de satisfaire les besoins du marché national;
- Développer un système de contrôle des importations, notamment en ce qui concerne les produits dédouanés dans la clause tarifaire douanière "Divers".
- Il a instruit le gouvernement de saisir les fluctuations du marché international et la flambée des prix des matières premières pour s'orienter vers l'exploitation des produits locaux dans le développement de la production nationale.
- Créer une banque de données permettant le recensement exact des différents produits locaux en vue de définir nos véritables besoins.
* Concernant le dossier des nouvelles wilayas:
le Président a affirmé que leur création vise à alléger le fardeau et à rapprocher l'administration du citoyen, mettant l'accent sur :
- La poursuite de l'opération de réorientation des ressources humaines au profit des nouvelles wilayas et la création d'une plateforme permettant de définir les postes en adéquation avec la densité démographique;
- Accorder la priorité en matière de postes d'emploi créés dans les nouvelles wilayas, en tenant compte du facteur de "lieu de naissance" des fonctionnaires mutés depuis les wilayas d'origine, avec possibilité d'ouvrir le recrutement par voie de concours en cas de besoin.
* Concernant la mine de fer de Gara-Djebilet:
- Mettre en œuvre ce projet stratégique suivant une approche intégrée assurant la complémentarité avec les différents projets industriels et les infrastructures y afférents, et ce, dans le cadre d'un agenda défini;
- Insister sur l'importance stratégique du projet en ce qui concerne les opérations de production, d'exportation et de réduction de la dépendance à l'importation des matières premières;
- Insister sur la contribution du projet dans la création de nouveaux postes d'emploi et la création d'une dynamique économique;
- Moderniser le réseau de transport routier conformément à des normes spécifiques pour accompagner le projet et accélérer le lancement de la réalisation de la ligne ferroviaire reliant les wilayas de Tindouf et Béchar.
Sur ce, le Conseil des ministres a approuvé le lancement de la première phase du projet qui représente une source importante de revenus pour le pays et revêt une importance vitale dans l'accélération de la cadence de au double plan local et national.
* Concernant la situation de prise en charge des projets d'investissement en suspens:
L'exposé actualisé des différents projets d'investissement ayant bénéficié d'une levée des obstacles a fait ressortir une augmentation du nombre de projets à 861 sur un total de 915 projets, en hausse de 7 nouveaux projets et 820 postes d'emploi créés. Le nombre total de postes créés s'élève désormais à 34.614 emplois.
Après avoir mis en avant les efforts de tous les acteurs ayant contribué à la levée des obstacles sur ces projets, le président de la République a souligné l'importance de:
- Tirer des enseignements de la levée des obstacles sur les projets à travers la détermination des problèmes et obstacles ayant conduit au gel afin de les éviter à l'avenir et de s'en servir lors de la révision des textes de loi régissant l'investissement local;
- Accélérer l'aménagement et l'organisation des zones industrielles selon une nouvelle vision.
* Autres orientations:
- Autoriser la compagnie aérienne Air Algérie à acquérir 15 avions pour l'ouverture de nouvelles lignes notamment vers des pays africains et asiatiques outre l'achat de navires de transport de voyageurs, de marchandises et de céréales;
- Approuver le nouveau programme des vols d'Air Algérie en prévision de la saison estivale. Ce programme devant être publié par décret exécutif;
- Assainir les assiettes foncières dans le périmètre du complexe d'El-Hadjar des déchets ferreux en vue de les utiliser comme matière première par le complexe permettant ainsi de créer d'autres industries et activités.
Avant la levée de la séance, le Conseil a approuvé nombre de décisions individuelles portant nomination et fin de fonctions dans des fonctions supérieures de l'État."

ÉCOLES À ALGER

Épidémie de poux

De nombreux établissements scolaires à travers la capitale sont témoins d'une invasion de poux semant la panique chez les parents. Le cercle des porteurs de ces parasites a commencé à s'étendre aussi bien chez les garçons que chez les filles. C'est ce qu'on appelle une épidémie contagieuse qui se transmet par contact direct, entre les enfants. Selon les spécialistes, ces parasites se reproduisent rapidement et la femelle donne naissance à environ 300 œufs par mois, ce qui équivaut à 10 œufs par jour. Par conséquent, ils se propagent rapidement. Lors de l'enregistrement de cas, il est conseillé d'isoler la personne infectée, de la confiner à la maison et de l'empêcher d'avoir tout contact avec le reste des élèves. Une lotion spécial anti-poux est vendue en pharmacie. Il est nécessaire de laver les vêtements des personnes infectées dans une eau dont la température n'est pas inférieure à 60 degrés. Ce sont les enfants âgés entre 3 et 11 ans qui sont les plus touchés par cette nuisance désagréable et tenace. Les poux, munis de puissantes griffes, s'accrochent dans les cheveux et se nourrissent du sang de leur hôte qu'ils aspirent en piquant le cuir chevelu. Les symptômes sont bien connus, de graves démangeaisons avec, souvent, des croûtes de surinfection et risque de dermatose, à savoir une infection cutanée superficielle bactérienne. La collaboration des parents est donc essentielle pour la prévention et le contrôle de ces parasites qui visitent chaque année nos chères têtes brunes. Comme il serait judicieux que les services concernés procèdent à des campagnes de sensibilisation en milieu scolaire, afin de mettre un terme à la propagation de cette épidémie qui peut toucher tous les élèves et oiurquoi pas le corps enseignant.

COURS DU PÉTROLE

Le Brent à plus de 110 dollars

Les prix du pétrole fléchissaient, hier lundi, lestés par les craintes d'un ralentissement de la demande chinoise dû à la flambée épidémique que connait actuellement le pays. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet baissait en effet de 2,11 % à 110,02 dollars.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain pour livraison en juin perdait quant à lui 2,25 % à 107,30 dollars. "*Les prix du pétrole sont sous pression (…) en raison des inquiétudes concernant l'économie mondiale à la suite de données commerciales chinoises plus faibles publiées cette nuit*", ont commenté les analystes.

Les exportations de la Chine ont connu en avril un tassement inédit depuis 2020, sur fond de confinement de Shanghai qui pénalise lourdement l'activité et de durcissement des restrictions sanitaires à Pékin.

Des millions de Pékinois travaillent à à partir de chez eux à la suite d'un nouveau tour de vis des mesures anti-Covid, donnant à la capitale chinoise de 22 millions d'habitants des allures de ville fantôme.

La Chine est confrontée, depuis deux-longs mois, à sa pire vague épidémique de Covid-19 depuis la flambée initiale du début 2020.

R. N.

ENSEIGNANTS UNIVERSITAIRES

Nouveaux critères de recrutement

De nouveaux critères de recrutement des maîtres assistants catégorie "B" seront déterminés ces jours-ci, par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

PAR IDIR AMMOUR

Qu'est-ce qu'un bon professeur d'université ? Quels sont ses traits caractéristiques les plus importants ? Ces questions suscitent de plus en plus d'intérêt à mesure qu'on ne prend plus pour acquis, ou comme allant de soi, la qualité de l'enseignement dispensé par les professeurs, du seul fait qu'il s'agit de niveau supérieur, et à mesure que celle-là est moins perçue comme un attribut de celui-ci mais un but à viser et un objectif à atteindre. Mais en attendant de voir plus clair, les candidats qui aspirent au poste de maître assistant appartenant à la catégorie "B" dans les universités connaîtront prochainement les conditions qui leur permettront d'y accéder.

C'est ce qu'a indiqué le ministère de l'Enseignement supérieur qui a souligné que le "*département attend que ses propositions soient approuvées par la direction générale de la Fonction publique*". Dans ce contexte, il n'est pas étonnant de constater qu'on accorde une plus grande attention au point de vue des étudiants dans l'évaluation de la qualité et de l'efficacité de l'enseignement universitaire. Ne sont-ils pas, en effet, les destinataires, les "*consommateurs*" et les témoins privilégiés de cet enseignement ? Ne serait-il pas normal alors, si on essaie de déterminer les variables significatives du "*bon professeur*" de partir de leur point de vue ? Cette mesure a d'ailleurs obligé la plupart des universités et écoles supérieures qui avaient précédemment annoncé des concours de recrutement de professeurs assistants, catégorie "B", à suspendre les concours, et ce, jusqu'à la publication des nouveaux critères de sélection, qui chamboulent, aussi, la méthode de notation des entretiens effectués dans le cadre de ces concours. Ainsi, des sources du ministère précisent que dorénavant, la note maximale exigée pour l'entretien passera à 8 au lieu de 4, avec un changement de son contenu. On précise dans ce registre que, désormais, les entretiens ne se feront plus sous forme de questions/réponses. Ils donneront ainsi au candidat le champ libre pour faire valoir ses compétences et mettre en avant ses aptitudes. Aptitudes qu'il devra présenter de façon détaillée devant les membres de la commission compétente dont la composition sera déterminée en fonction de la décision qui sera rendue prochainement. Dans l'attente de la publication de l'arrêté ministériel relatif aux critères d'embauche des maîtres de conférences, catégorie "B", la coordination nationale des titulaires de doctorat et de master entend organiser un sit-in de protestation devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour exiger un emploi direct.

I. A.

FAUX COMPTES DE FACEBOOK

Plusieurs entreprises arnaquées

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des faux comptes sur les réseaux sociaux ont généré des dommages aux entreprises publiques. Circulant depuis quelques semaines, des applications frauduleuses ont enfoncé beaucoup de citoyens dans une véritable arnaque.

Les faussaires, qui gardent l'anonymat, ont procédé ces dernières semaines à implanter des "fake news" au nom de beaucoup d'entreprises à l'instar de Sonatrach, Sonelgaz et Algérie Poste. Les faux comptes qui se relayaient dans des pages à grand usage ont diffusé des informations sur "*un recrutement massif par Sonatrach avec de gros salaires*" ou au nom d'Algérie Poste, une fausse application a relayé des informations sur "*des retraits rapides sur un simple click*". Les fraudeurs se sont permis de copier illégalement les logos de ces grandes entreprises et en s'implantant à travers plusieurs applications. Les utilisateurs qui ont mordu à l'hameçon ont été tout simplement arnaqués puisque certains ont envoyé même leur C.-V aux directions de recrutement des entreprises concernées. Auparavant, un épisode similaire s'est produit avec la Protection civile où des pages sur des faux-comptes ont parlé "*d'une grande opération de recrutement de personnes qualifiés à des postes divers*", ce qui a obligé d'ailleurs l'organisme à apporter un démenti formel sur une opération digne d'une arnaque. La même réaction a été suivie par Algérie Poste qui a tenu dans un communiqué récent à démentir "*les applications qui circulent au nom d'Algérie Poste et qui n'ont aucun lien avec le groupe*". Seule application valable porte le nom de "Baridimob" qui concerne la consultation des CCP, les virements permanents et la gestion de la carte Edahabia. De peur de voir étendre des fraudes numériques, Algérie Poste a su déjouer à temps une opération qui pouvait lui causer des préjudices et un impact insidieux sur ces clients. La même chose a été entamée avec la compagnie publique Sonatrach qui a dénoncé dans sa page officielle cette fausse campagne de recrutement.

Il est indiqué que ces agissements ne sont pas les premiers du moment que les réseaux sociaux ne dépendent pas d'une quelconque autorité. Les services de sécurité formés à l'usage n'interviennent que dans un cadre précis selon la nature du délit. Cependant et grâce à la sécurité informatique de ces grands groupes, le pire a été évité grâce à des logiciels de vigilance et malgré la présence de faussaires sur les mobiles ou la Toile, le jeu est vite démasqué.

F. A.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Macron "zappe" les massacres

La commémoration des tragiques événements du 8 Mai 1945 en Algérie, où la France coloniale a massacré des dizaines de milliers d'Algériens a été, une fois de plus, une occasion de se rappeler les crimes commis par la France.

PAR KAMEL HAMED

En la circonstance des appels, comme à chaque fois, ont été lancés à l'adresse des Français pour non seulement reconnaître leurs crimes, mais aussi et surtout pour présenter des excuses au peuple algérien. Mais peine perdue puisque ces appels n'ont pas trouvé oreille attentive.

Du moins du côté officiel. C'est en effet le cas pour le président de la République, Emmanuel Macron. Ce dernier, qui a fêté en grandes pompes l'anniversaire de la victoire sur le nazisme lors de la Seconde Guerre mondiale, n'a pas soufflé mot sur les crimes commis par la soldatesque coloniale en Algérie un certain 8 Mai 1945 où pas moins de 45.000 Algériens sans défense ont été massacrés. Des crimes qui restent, presque 80 années après, impunis. "*Le 8 Mai 1945, l'Europe était libérée du fascisme et de souffrances humaines indescriptibles*" a ainsi indiqué Emmanuel Macron, dimanche soir dans un tweet. On voit bien que le Président français, qui vient juste d'être réélu pour un second mandat, a passé totalement sous silence les massacres et les autres "*souffrances humaines indescriptibles*" des Algériens dont le seul tort est d'avoir cru se libérer du joug colonial et des affres lorsqu'ils sont sortis manifester en masse à Sétif, Guelma et Kherrata. Ils ne s'attendaient sûrement pas à une telle barbarie de l'armée française et des colons. "*77 ans plus tard, la paix sur notre continent est mise en péril par la Russie qui a fait le choix d'agresser et d'envahir un pays souverain, l'Ukraine*", a aussi indiqué le Président français dans son tweet en guise de comparaison avec le fascisme nazi. Cette nouvelle occultation prouve que ce n'est certainement pas demain que les Français vont faire des actes courageux pour reconnaître leurs crimes en Algérie quand bien même Emmanuel Macron a fait quelques pas positifs dans ce sens. Mais, pour la partie algérienne, cela reste nettement insuffisant. Du côté algérien l'oubli n'est pas à l'ordre du jour. "*Ils resteront gravés, par leurs tragédies affreuses, dans la Mémoire nationale, mais également dans le référentiel historique dont les bases ont été jetées vaillamment par le combat de notre peuple contre l'injustice du colonialisme et en quête de la liberté et de la dignité*" a indiqué Abdelmadjid Tebboune dans son message à l'occasion de la commémoration de ces tragiques massacres. "*C'est pourquoi notre attachement au dossier de l'Histoire et de la Mémoire émane de ces pages glorieuses et de la responsabilité de l'État envers son capital historique*" a ajouté Tebboune. Mais, comme il l'a précisé sans "*surenchère ou négociation*". C'est dire que des divergences de perception persistent entre les deux parties. Benjamin Stora ne s'y est pas trompé en évoquant, récemment, ces divergences relatives à ce lourd dossier.

K. H.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Benbahmed reçoit une délégation du laboratoire Sinovac

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahamane Djamel Lotfi Benbahmed, a reçu une délégation des laboratoires chinois Sinovac, conduite par sa Présidente-directrice générale, Helene Yang, avec laquelle il a évoqué le renforcement et l'élargissement du partenariat avec le groupe Saidal, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors de cette audience, qui s'est déroulée dimanche au siège du ministère en présence de la P.-dg et des cadres du Groupe Saïdal ainsi que les cadres du ministère, les responsables de Sinovac ont exposé leurs projet de joint-venture avec Saïdal afin de "*pérenniser et d'assoir le partenariat au court et à long terme*", a précisé la même source. Il s'agit de pérenniser le partenariat par la domiciliation de la production en "fill and finish" de vaccin, autre que celui du Covid-19 à l'exemple de l'antigrippal et celui de la poliomyélite et son élargissement futur à l'ensemble des vaccins inscrits au programme élargie de vaccination PEV en Algérie ainsi que ceux des pays du Moyen-Orient et d'Afrique.

Les discussions ont également porté sur le renforcement et la diversification du portefeuille de produits fabriqués en partenariat notamment pour les hémodérivés tels que les imminoglobulines, l'albumine et les facteurs VIII et IX, ce qui permettra au Groupe Saïdal de se positionner comme plateforme de production et d'exportation de médicaments issues des biotechnologies à l'échelle régionale et continentale.

Les deux parties ont exprimé aussi leurs volontés de coopérer à la réalisation d'essais cliniques notamment les études observationnelles en vie réelle afin de contrôler l'effectivité et la sécurité réelle des médicaments et d'obtenir les bases de données nécessaires aux études pharmaco-économique pour une meilleure estimation et réévaluation des coûts des différentes stratégies thérapeutiques.

Cette audience a permis de réaffirmer "*le caractère stratégique et gagnant-gagnant du partenariat entre le Groupe Saidal et les laboratoires Sinovac en droite ligne de la dynamique des relations d'amitié historiques et stratégique qui lient l'Algérie et la chine*", souligne-t-on de même source.

C. A.

RÉSEAU FERROVIAIRE

Moderniser et développer la performance des entreprises publiques

PAR RIAD EL HADI

Le ministre des Transports, Abdellah Moundji, a mis l'accent dimanche à Alger sur l'impératif de moderniser et de développer la performance de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif), indique un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion qui s'est déroulée en présence des cadres du ministère, du DG et de cadres de la SNTF et du DG et de cadres de l'Anesrif, Moundji a donné "*des instructions portant sur l'impératif modernisation et développement de la performance de ces sociétés à travers la modernisation du système de gestion et la maîtrise des dépenses à travers des stratégies bien définies et avec des objectifs réalisables*". Le ministre a précisé, dans ce sens, que ces deux sociétés doivent "*s'appuyer sur un système d'information global, notamment en ce qui concerne la gestion des ressources humaines, le développement des services en s'appuyant sur la numérisation et les différents outils électroniques, et la prise en charge des préoccupations des citoyens, outre le recours aux différentes technologies disponibles dans le processus de communication en élargissant sa portée*".

Le ministre a rappelé les missions de ces établissements vitaux qui assurent un service public, soulignant la nécessité "*d'être à la hauteur des aspirations des citoyens, car elles sont partie intégrante de leur vie quotidienne, en désenclavant et en reliant les différentes régions du pays, et elles contribuent de manière significative au développement des activités économiques et créent un dynamisme durable*".

Au cours de cette réunion, le directeur général de la SNTF a fait un exposé sur le situation de la société, ses activités et les différents moyens dont elle dispose, qu'il s'agisse de transport de voyageurs ou de marchandises, ainsi que la stratégie établie et la nouvelle vision pour augmenter la performance de l'entreprise à court, moyen et long termes.

Le directeur général de l'Anesrif a également présenté les différents projets structurants importants réalisés, les projets en cours de réalisation et les objectifs fixés dans le cadre du programme national de développement du transport ferroviaire.

R. E.

TAUX DE CHANGE

Le dinar en souffrance aux principales devises

En Algérie la souffrance s'est accélérée ces derniers mois. Que ce soit du côté de la Banque d'Algérie ou du côté du marché parallèle, le dinar algérien ne fait plus le poids face aux principales devises. Pour le lundi 9 mai 2022, 1 euro s'échangeait au square Port-Saïd, contre 213 dinars algériens à la vente et 215 dinars algériens à l'achat.

Du côté américain, les deux monnaies sont en légère hausse, 1 dollar américain s'échangeait contre 203 dinars algériens à la vente et 200 dinars algériens à l'achat. Le dollar canadien, quant à lui, s'échangeait pour 153 dinars algériens à l'achat et 156 dinars algériens à la vente. Quant à la livre sterling, un seul pound est cédé par les cambistes contre 254 dinars algériens à la vente et 252 dinars algériens à l'achat.

À la Banque d'Algérie, le dinar algérien reste en difficulté devant les principales devises. Pour le lundi 9 mai 2022, 1 euro est cédé au niveau des guichets de la Banque d'Algérie pour 153.70 dinars algériens à l'achat et 153.77 dinars algériens à la vente. Le dollar américain s'échange contre 145.73 dinars algériens à l'achat et 145.77 dinars algériens à la vente. Le dollar canadien, quant à lui, s'échange contre 113.40 dinars algériens à l'achat et 113.45 dinars algériens à la vente. Pour finir, concernant la livre sterling, sa valeur est en baisse, un seul pound s'échange à la Banque d'Algérie contre 179.73 dinars algériens à l'achat et 179.75 dinars algériens à la vente.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABIT L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 17/2022
Relancer 2ème Fois
NIF: 411024000009010

La direction des équipements publics de la wilaya de Blida lancé:

Projet : **REALISATION D'UNE ECOLE PRIMAIRE TYPE « D » N° 02 AU NIVEAU DU SITE 5000/7000 LLV A SIDI SERHANE DANS LA COMMUNE DE BOUINAN WILAYA DE BLIDA (CITÉ D'HABITAT D'INTÉGRÉES PROGRAMME 2020)**
LOT N° 01: BLOC B : ADMINISTRATION + LOGEMENT + BLOC A : 06 CLASSES + HALL D'ENTREE + SALLE DES PROFESSEURS + BLOC : SANITAIRE + AMENAGEMENT EXTERIEUR + CHAUFFAGE + MURS DE SAUTENEMENT + V-R-D.
LOT N° 02 : BLOC C : 06 CLASSES + LABO-INFORMATIQUE + SALLE POLYVALENTE

Seules Entreprises qualifiées et spécialisées peuvent consulter et retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Equipements publics De la wilaya de Blida cité des fières ZEDRI Ben Boulaïd, Blida sur présentation du certificat de qualification en cours de validité copie conforme certifiée catégorie **Trois (03) et plus** en Bâtiment comme activité principale Ou Secondaire et ayant réalisé au moins un (01) projet de même nature ou similaire justifie par Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics et la somme des chiffres d'affaire des trois (03) dernières années égale ou supérieur à 60 millions de dinars.

Le dossier de candidature contient :
- Déclaration de candidature remplis cachet et signée par le soumissionnaire
- Déclaration de probité dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- Compte sociaux pour les entreprises dotées de la personnalité morale (Dernier exercice).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- Certificat de qualification et de classification dans le domaine de bâtiment comme activité principale ou secondaire en cours de validité (copie)catégorie **Trois (03) et plus**.
- Attestation de bonne exécution délivrée par les maîtres d'ouvrage publics.
- Les bilans comptables des trois (03) dernières années doivent être visés par les services des impôts et doivent être aussi certifie par un comptable agrée ou un commissaire aux comptes (copie).
- Liste de personnel justifié par diplôme et affiliation CNAS.
- Liste de moyens matériels justifier par (carte grises plus police d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, factures d'achat pour le matériel non roulant, en cas de location joindre contrat notarié).
- Registre commerce électronique.

L'offre technique contient :
- Déclaration à souscrire dûment remplis cachet et signée par la personne habilitée.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé lu et accepté par le soumissionnaire annexé.
- Une mémoire technique.
- **Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».**

L'offre financière contient :
- La lettre de soumission dûment rempliée paraphée, signée, cachetée et datée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment remplié paraphé, signé, cacheté et daté.
- Le détail quantitatif et estimatif dûment remplié, paraphé, signé, cacheté et daté.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°…….. **Projet :** .....

La durée de préparation des offres est fixée à 15éme jour à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
La date de dépôt des offres : les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h 00 au siège de la DEP cité des fières ZEDRI Ben Boulaïd, Blida, Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week-end l'ouverture se fera le jour qui suit, Les entreprises soumissionnaires sont cordialement invitées à la séance d'ouverture des plis programmée le jour de la date de dépôt des offres à 14h00 au siège de le DEP.
La durée de la validité des offres est de 03 mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 4502 - Mardi 10 mai 2022 - Anep 2216 008 629

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE

DIRECTION DE LA SANTE DE LA WILAYA DE M'SILA

ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER DE BOU-SAADA
N°MATRICUL FISCAL :**098128205010535**

AVIS D'UN NOUVEL APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC DES CONDITIONS MINIMALES
N° :01/2022
LOT N°2 fourniture de films et produits de radio

L'établissement public hospitalier de Bou-Saada Wilaya de M'sila lance un deuxième avis appel d'offre ouvert avec des conditions minimal - année2022 - après infructuosité du ;

LOT N°2 fourniture de films et produits de radio.

Les fournisseurs intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction du l'établissement public Hospitalier de Bou-Saada, sous direction des moyens et finance .bureau des marchés public
Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

Dossier de candidature
1-la Déclaration de candidature
2- la déclaration de probité
3-Agrément du Ministère de la Santé
4 – La loi fondamentale de la société
5- l es document relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
6-RCP (résumé caractéristique des produits) .
7-Documents prouvant les capacités professionnelles
8-les capacités techniques, moyens matériels et humains
9-les Bilans financiers et références professionnelles.

L'offre technique :
1- la Déclaration à souscrire
2- mémoire technique justificatif -.
3- Cahier des charges visé et signé
4-délais d'exécution ou de livraison

L'offre financière :
1- Lettre de soumission selon modèle
2- Bordereau des prix unitaires proposés en hors taxes et en toutes taxes comprises. (En chiffres et en lettres)
3- Devis estimatif et quantitatif en hors taxes et en toutes taxes comprises.

Les offres doivent être scindées en 3 :
1- **L'enveloppe de dossier de candidature**
2- **L'enveloppe de l'offre technique** : doit contenir l'ensemble des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges portant la mention : **OFFRE TECHNIQUE**
3- **L'enveloppe de l'offre financière** : doit contenir l'ensemble des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges portant la mention : **OFFRE FINANCIERE**

Les trois enveloppes contenant respectivement l'offre technique et l'offre financière et l'offre candidateur .
Doivent être mise dans trois enveloppes séparées, les trois jointes dans une enveloppe fermée et anonyme portant la mention suivante :

L'ETABLISSEMENT PUBLC HOSPITALIER DE BOU-SAADA
WILAYA DE M'SILA
AVIS DE DEMANDE DES OFFRES OUVERT AVEC DES CONDITIONS MINIMAL N° :01/2022
(LOT N°2 fourniture de films et produits de radio.

A NE PAS OUVRIR

La date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution présente avis dans les médias nationaux ou le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP)
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une durée de 105 jours.
Les participants à l'appel d'offres peuvent assister L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de dépôt des offres au siège de la direction du L'établissement public hospitalier de BOU-SAADA wilaya de M'silla à 14h.
NOTE :selon l'article n°69 du décret 247/15 les documents justifiant les informations contenues dans l'autorisation de candidature ne sont pas demandés par le gagnant de marché ,qui les soumet dans un délai de 10 jours .ils sont comme suit :1-Registre du commerce électronique.
2-la carte d'immatriculation fiscale
3- -attestation de mise a jour de la cnas et la casnos
4- extrait des rôles moins de 03 mois
5-Certificat de casier judiciaire moins de 03 mois.

Midi Libre n° 4502 - Mardi 10 mai 2022 - Anep 2216 008 647

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRAT IQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA
NIF: 411024000009010

MISE EN DEMEURE N° 01

ETB SAIGHI ADEL Gérant SAIGHI ADEL demeurant à Cité Chorfa Ouargla Titulaire du marché de Réalisation d'une Brigade la Gendarmerie nationale au niveau de la ville nouvelle de Bouinan Blida, Lot N° 01 : Bloc Administration + 09 Logements en R+2 + sous Sol, Approuvé par CMW S/N° 251/2021 en date du 27/12/2021 et visé par le contrôleur financier S/N° 1561/2021 du 30/12/2021.

EST MISE EN DEMEURE

Et ceci dans un délai de Quarante huit (08) Jours à compter de la date de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux et BOMOP se rapprocher des services de la DEP de Blida a fin de :
- Viser l'avenant N° 01.
- Viser l'ODS de reprise des travaux
- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.
- Reprendre les travaux et Redynamiser le chantier.

Faute de quoi il sera procédé aux mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 4502 - Mardi 10 mai 2022 - Anep 2216 008 778

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET L'URBANISME ET DE LA VILLE.
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE BLIDA.
NIF : 411024000009010
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE N° 11/2022

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.

Suite au PV d'évaluation financière N° 12/2022 en date du 27/04/2022, la direction des équipements publics de la wilaya de Blida informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participer à l'avis d'appel d'offre National ouvert avec exigence de capacité minimale N° 08/2022 paru dans les quotidien nationaux Midi Libre en date du 15/03/2022 ainsi que le BOMOP a partir du 20/03/2022 que le projet de la convention relatif à la **REALISATION ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DES 14 AIRES DE JEUX A TRAVARS LES COMMUNE DE LA WILAYA**, attribué provisoirement selon le tableau suivant :

Lot	Entreprise	NIF	Montant	Délai	N. Tech
Lot N° 01 : Commune de Blida	ETB/TCE REKAB MOHAMED	182440401358189	8 003 821,00	60 Jours	42,50

Les soumissionnaires intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres Techniques et financières, sont invités de se rapprocher à la direction des équipements publics de la wilaya de Blida au plus tard dans les trois (03) jours qui suivants la première parution du présent avis d'attribution provisoire dans les quotidiens nationaux et/ou BOMOP.

Les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Blida dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'attribution dans les quotidiens Nationaux et/ou BOMOP.

Midi Libre n° 4502 - Mardi 10 mai 2022 - Anep 2216 008 614

MIDI Libre

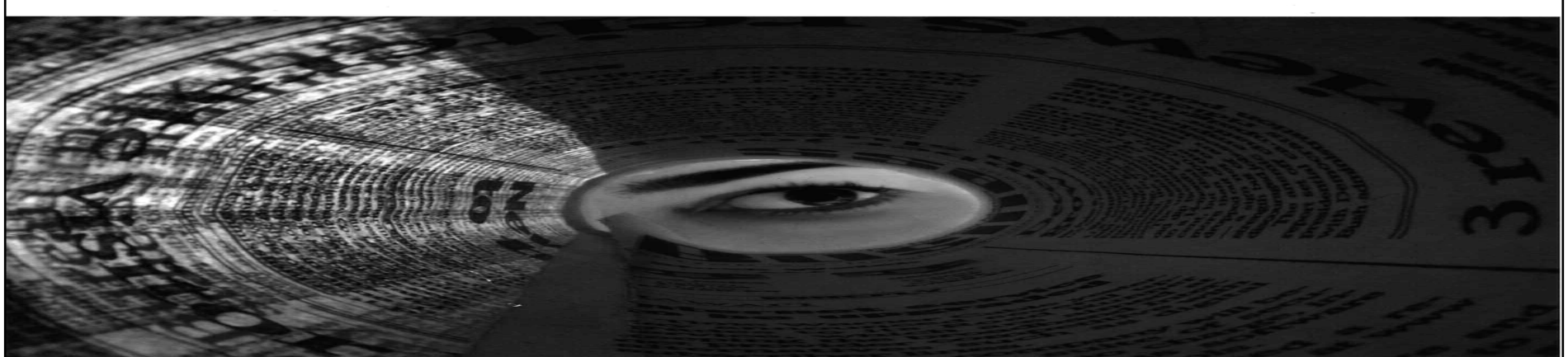

L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI
ÉCONOMIE

Pages 8 - 9 et 10

Sebgag : “L'Algérie peut exercer ses droits réglementaires”

Alors que le mutisme est total du côté de la FAF au lendemain de la publication d'un communiqué laconique faisant état d'une réponse de la Fifa, l'AFP a eu la confirmation de cette dernière que le dossier Algérie-Cameroun était totalement clos.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

L'Algérie couronnée en messieurs et dames par équipes

SPORT

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

Le derby algérois MCA-USMA fixé au 15 mai

Le "big derby" algérois entre le MC Alger et l'USM Alger, comptant pour la 30e journée du championnat de Ligue 1 de football, se jouera le dimanche 15 mai au stade olympique du 5-Juillet à 19 h, selon le programme dévoilé par la Ligue de football professionnel (LFP), samedi soir sur son site officiel.

Le MCA reste sur un match nul décroché samedi en déplacement face à l'US Biskra (0-0), alors que l'USMA a renoué avec la victoire vendredi, après 9 matchs de disette, en dominant à Omar-Hamadi la lanterne rouge le WA Tlemcen (2-0), à l'occasion de la 29e journée.

Cette 30e journée sera tronquée du match ES Sétif-NA Hussein-Dey, reporté à une date ultérieure en raison du match de l'Entente, prévu vendredi 14 mai face aux Égyptiens d'Al-Ahly SC au stade du 5-juillet à 20 h, dans le cadre des demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique.

Au terme de la 29e journée, le CR Belouizdad occupe la tête du classement avec 53 points, à trois longueurs d'avance sur son poursuivant direct la JS Saoura (2e, 50 pts), vainqueur samedi à la maison face au CS Constantine (2-0). Le Chabab est bien parti pour conserver son titre, puisqu'il compte quatre matchs en moins à disputer.

JM-2022

Appel à une participation active des journalistes à la promotion de l'image de l'Algérie

Des représentants d'organes de presse dans la wilaya d'Oran ont appelé, dimanche, à une participation active des journalistes algériens à la promotion de l'image de l'Algérie, à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens, qu'abritera la capitale de l'ouest du pays l'été prochain.

Les participants à un colloque sur le thème "*Stratégie de couverture médiatique des Jeux méditerranéens*", organisé par le bureau de wilaya du Forum national des journalistes algériens à l'occasion de la journée mondiale de la liberté de la presse, ont souligné que les professionnels des médias algériens devront participer activement et consciemment à la promotion de l'image de l'Algérie avant, pendant et après cet événement sportif méditerranéen qui se déroulera du 25 juin au 6 juillet prochains.

Ils ont déclaré que les professionnels des médias algériens devront avoir pour objectif de servir et de défendre l'Algérie à l'occasion de ces jeux sur lesquelles seront braquées les yeux à l'échelle internationale.

Les professionnels des médias algériens devront œuvrer pendant les JM à "*affronter des plumes étrangères malintentionnées qui cherchent encore à nuire à l'image de l'Algérie, à contrecarrer l'organisation de cette manifestation sportive et à décourager les organisateurs en publiant des informations fausses et mensongères*". Dans ce sens, le comité d'organisation des 19es Jeux méditerranéens a été appelé à accorder "*plus d'attention*" à la coordination avec les journalistes algériens et à l'élaboration d'un plan d'action commun basé sur une vision claire de la manière de promouvoir une belle image de l'Algérie à l'étranger. Dans les prochains jours, le comité d'organisation des JM présentera un ensemble de recommandations émanant de cette rencontre, selon le chef du bureau de wilaya du Forum national des journalistes algériens, Bakhta Bacha.

Par la même occasion, plusieurs personnalités des médias oranais ont été honorées, dont des retraités qui ont passé de nombreuses années dans le journalisme.

ANGLETERRE

Benrahma double buteur face à Norwich

De retour dans le Onze de départ face à Norwich, Saïd Benrahma n'a pas fait démentir son entraineur David Moyes quant à la pertinence de ce choix. L'international algérien s'est illustré cet après-midi en inscrivant un doublé lors de cette large victoire (0-4) à l'extérieur. Peu utilisé ces derniers temps chez les Hammers, Benrahma a renoué avec la compétition de belle manière en étant doublement décisif face à Norwich.

L'ancien joueur de Brentford a ouvert le score dès la 12e minute de jeu suite à un tir réalisé avec son pied droit, Une belle entrée en matière pour Benrahma qui peut aspirer à retrouver une place de titulaire dans le dispositif de David Moyes pour cette fin de saison.Face à la lanterne rouge, West Ham n'aura que peu de difficulté à dérouler le jeu après son élimination en demi-finale d'Europa League jeudi dernier face à Francfort à l'extérieur (1-0, 3-1 s.c). Les Hammers parviendront à faire le break par l'intermédiaire d'Antonio (30') avant que Benrahma n'aggrave la marque à trois buts à zéro dans le temps additionnel des la première mi-temps (45+3'). Le joueur formé à l'OGC Nice parvient à inscrire son huitième but en championnat cette saison d'une superbe reprise de volée ne laissant aucune chance au gardien adverse.

L'Algérien inscrit ainsi son onzième but de la saison toutes compétitions confondues en 47 matchs disputés.

West Ham parachèvera son large succès en inscrivant un quatrième but sur un pénalty transformé par Manuel Lanzini (65'). Large succès des hommes de David Moyes qui prennent ainsi la septième place au classement. avec 58 points, à trois points derrière Manchester United qui compte deux matchs joués en plus. Dimanche prochain, West Ham recevra Manchester City à la lutte avec Liverpool pour le titre de champion d'Angleterre. Une occasion de voir un duel d'offensifs algériens entre Said Benrahma, d'un côté, et Riyad Mahrez de l'autre.

DZfoot

MJS

Sebgag : « L'Algérie peut exercer ses droits réglementaires »

Alors que le mutisme est total du côté de la Faf au lendemain de la publication d'un communiqué laconique faisant état d'une réponse de la Fifa, l'AFP a eu la confirmation de cette dernière que le dossier Algérie-Cameroun était totalement clos.

C'est à travers une depêche diffusée hier après-midi que l'Agence française de presse (AFP) a affirmé avoir eu une confirmation, par email de la part de la Fifa, que la Faf a bien reçu des réponses concernant les deux réclamations envoyées à la commission de discipline et à celle des arbitres, et qu'elle considérait que ce dossier était clos. Alors que le président de la Fédération algérienne de football Charefeddine Amara ne s'est toujours pas exprimé depuis la réponse de la Fifa il y a deux jours, le ministre des sports s'est fendu d'une courte déclaration hier soir. En effet Abderezzak Sebgag a déclaré en marge d'une visite de travail : "*Nous avons reçu une lettre de la Fifa qui nous informe qu'il s'agissait de leur dernière décision. Il reste des actions judiciaires a mener dans ce contexte, l'Algérie a le droit de prendre la moindre décision afin d'exercer ses droits réglementaires dans le cadre du football*."

FRANCE

Buteur lors de son entrée en jeu, Boulaya relance les espoirs de maintien messins

Sur le banc jusqu'à la 80e minute de jeu face à Lyon, Farid Boulaya a effectué une entrée décisive en inscrivant le but des la victoire face aux Lyonnais (3-2).

Un but décisif dans la course au maintien en Ligue 1 Uber Eats. Boulaya maintient les espoirs des maintien pour les Messins. En difficulté ces dernières semaines chez les Grenats, l'international algérien a offert le but de la victoire aux siens face à l'OL vainqueur la semaine dernière du derby face à Marseille (3-0). Remplaçant au coup d'envoi, Frédéric Antonetti a décidé de faire appel aux services de Boulaya à dix minutes de la fin de la rencontre en vue d'aller chercher trois points décisifs dans le duel à distance pour la place de barragiste.

Menant au score lors de son entrée en jeu (2-1), Boulaya assista à l'égalisation lyonnaise suite à un but de Moussa Dembélé (84').

Alors que l'on pensait le sort de la rencontre scellé, Pape Ndiaga Yade sert Farid Boulaya aux abords de la surface rhodanienne. L'international algérien parvient à dribbler son vis-à-vis avant de déclencher une frappe lumineuse du pied gauche qui ne laisse aucune chance à Anthony Lopes.

Un but somptueux qui offre la victoire aux Messins à Saint Symphorien se rapprochant ainsi de Saint-Etienne (18e), actuel barragiste avec trois points d'avance, qui se déplacera à Nice mercredi prochain. Les Messins peuvent ainsi espérer chiper cette place aux Stéphanois après avoir occupé la place de lanterne rouge durant plusieurs semaines au cours de la saison.

Quant à Farid Boulay, il inscrit son quatrième but de la saison en 22 rencontres disputées cette saison sous le maillot messin. Le milieu offensif passé par Bastia sera en fin de contrat à l'issue de la saison en cours.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE TENNIS DE TABLE

L'Algérie couronnée en messieurs et dames par équipes

L'Algérie a remporté le titre par équipes, en messieurs et dames, au tournoi de tennis de table de la zone Afrique du Nord, organisé du 6 au 8 mai à Tipasa, compétition qualificative au Championnat d'Afrique-2022 en Algérie et au Mondial-2023 en Afrique du Sud.

Au classement par équipes, la sélection algérienne masculine, a terminé à la première place, devant respectivement les sélections de Tunisie et du Maroc. Dans l'épreuve féminine, l'équipe algérienne a terminé en tête, devant celle du Maroc qui a pris la seconde place, alors que les autres sélections n'ont pas participé à cette épreuve féminine, car ayant déjà assuré leur qualification au championnat d'Afrique grâce à leur classement dans le ranking établie par la Confédération africaine de tennis de table. L'objectif du staff technique algérien et de la Fédération algérienne de tennis de table, est de former un groupe de pongistes "*aptes à défendre et honorer les couleurs nationales dans les grands rendez-vous internationaux*", a indiqué, dimanche, à l'APS l'entraîneur national Mustapha Belahcene. La domination des joueurs algériens au Tournoi qualificatif au championnat d'Afrique-2022, s'est concrétisée, selon Mustapha Belahcene, grâce à leur volonté et leur détermination, mais aussi à la faveur des stages de préparation effectués.
De son côté, l'entraîneur de la sélection tunisienne Keddara Hmam, a mis en exergue le niveau appréciable des pongistes de la zone Afrique du Nord, et a félicité les organisateurs pour la réussite de ce tournoi qui sert d'étape de préparation en vue des prochains jeux méditerranéens d'Oran où la Tunisie compte aligner une équipe de quatre joueurs dont deux filles.

TENNIS DE TABLE

L'Algérie s'offre la médaille d'or

La bonne organisation de ce tournoi qualificatif au championnat d'Afrique (11-18 sept/Alger) a également été relevée par l'entraîneur de la sélection marocaine, Hichem Ghounim, dont l'objectif est de s'illustrer avec son équipe, dans les prochaines compétitions internationales, et ce grâce à une intensification de la préparation des athlètes.
Au tournoi de la zone Afrique du Nord, la sélection masculine avait d'abord battu son homologue tunisienne sur le score de 3 à 2, avant de prendre le dessus sur le Maroc (3-0) et finir face à la Mauritanie par une victoire (3-0). La sélection algérienne féminine avait, de son côté, dominé son homologue marocaine (3-0).
Les athlètes de cinq pays prennent part au tournoi de la zone Afrique du Nord qui s'achève dimanche: l'Algérie avec 13 athlètes, la Tunisie (6), le Maroc (6), l'Egypte (4), la Mauritanie (3). Le programme comporte des épreuves par équipes et individuelles, dirigées par 12 arbitres algériens.

PRATIQUE DE L'AÏKIDO

Engouement des jeunes dans le sud-est du pays

La pratique de l'aïkido connaît une croissance "appréciable" dans le Sud-est du pays, marquée par l'engouement des jeunes pour cette discipline sportive d'origine japonaise et le nombre de formateurs qui augmente d'une année à l'autre, ont affirmé à l'APS des encadreurs locaux de la discipline.
L'aïkido a franchi de "grands pas" ces dernières années, permettant d'occuper une "bonne" position parmi les arts-martiaux les plus populaires dans la région et ce, au regard du nombre d'adeptes et de formateurs "*en croissance continue*", a indiqué le président de la ligue d'aïkido de la wilaya d'Ouargla, Hakim Mekhloufi, en marge d'un récent regroupement régional de passage de grades (ceinture noire, 1er, 2e et 3e Dan) à la salle omnisports de Rouissat (périphérie d'Ouargla).
La ligue d'Ouargla compte actuellement près d'un millier d'adeptes des deux sexes et d'âges différents, répartis sur 14 clubs et associations sportives dont la plupart sont basées dans les agglomérations d'Ouargla, Hassi-Messaoud et Sidi-Khouiled, a-t-il fait savoir. Ces statistiques "encourageantes" représentent le fruit des efforts consentis pour faire généraliser la pratique de la discipline dans la wilaya. M. Mekhloufi a signalé, par ailleurs, que la Fédération vise à travers l'organisation de telles manifestations à vocation régionale, à "*rapprocher ce genre d'activités des sportifs aux quatre coins du pays, en leur épargnant les longs déplacements vers Alger pour assister aux épreuves de passage de grades*".
Le dernier regroupement d'Ouargla a été marqué par la participation de 39 athlètes (dames et hommes), représentant les wilayas d'Ouargla, Touggourt, El-Oued et Laghouat. Pour Mohamed Khouildi (ceinture noire 1e Dan), un vétéran de l'aïkido à Ouargla, qui a entamé sa carrière en 1989, les adeptes de cet art martial de self-défense, pratiqué avec des armes ou à mains nues, sont de plus en plus nombreux à Ouargla.
De son côté, Mahmoud Necib (ceinture noire 4e Dan), directeur technique de la ligue de wilaya d'El-Oued, a exprimé sa satisfaction quant à la reprise des activités sportives après près de deux années de trêve imposées par les mesures préventives de lutte contre la propagation du coronavirus, ce qui a permis, a-t-il dit, de soulager les sportifs.
La ligue d'El-Oued s'est engagée, depuis sa création, à attirer de plus en plus de jeunes pour pratiquer cet art martial fondé sur des principes visant à favoriser l'ancrage des nobles valeurs d'éthique, et ce en dépit de certaines contraintes enregistrées, notamment le déficit en moyens pédagogiques et la dégradation de certains espaces sportifs.

Amélioration du niveau de l'arbitrage au Sud

Le regroupement de passage de grades qu'a abrité dernièrement Ouargla s'inscrit dans le cadre d'une série de rendez-vous similaires à travers le pays, organisés pour remédier aux difficultés de déplacements des athlètes et encourager l'intégration des arbitres locaux, chargés de l'encadrement de ces épreuves, a indiqué le président de la Fédération algérienne d'aïkido, Nacer Rouibah, en marge de ce rendez-vous sportif dont l'encadrement a été assuré par 13 arbitres, dont 9 des wilayas d'Ouargla, El-Oued et Biskra.
M. Rouibah, a considéré, dans ce sillage, la participation de 9 arbitres du Sud, soit 70% du staff d'arbitres, comme un bon signal pour le niveau qu'a atteint l'aïkido dans cette région du pays.
Sur le plan national, la fédération qui recense aujourd'hui environ 12.000 athlètes, dont plus de 5.000 licenciés structurés dans 250 clubs, s'engage à passer de 17 à 30 ligues de wilaya à l'horizon 2024.
Introduite en Algérie depuis plus de 60 ans, plus précisément en 1958, cette discipline n'a cessé d'attirer des adaptes et d'occuper une bonne place au niveau continental et mondial.
Il a appelé les parties concernées dans le secteur de la Jeunesse et des Sports à accompagner le plan d'action de la fédération, basé notamment sur la promotion de la formation pédagogique et le déploiement de la pratique de la discipline à l'échelle nationale.

CONSTANTINE, MÉDIAS TRADITIONNELS

À l'épreuve des transformations technologiques et numériques

De l'édition papier à celle numérique en passant par la radio réimaginée, les professionnels des médias à Constantine tentent "d'apprivoiser" les tendances technologiques et numériques.

Les journaux doivent s'adapter aux nouvelles exigences de l'information et de la communication et mieux servir les consommateurs.
Ainsi, se réinventer pour se repositionner dans un paysage médiatique en constante évolution semble "*la voie la plus prometteuse*" pour ces médias, s'accordent à dire universitaires et professionnels du domaine, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.
Dans ce contexte, Hamid Bouchoucha, de la faculté des sciences de l'information, de la communication et de l'audiovisuel de l'université Constantine-3, affirme, dans une déclaration à l'A*PS*, que certains médias, à l'échelle nationale, "*sont conscients des profondes mutations*" que vit le secteur de l'information et de la communication et œuvrent à s'adapter à ces nouvelles données.
"*L'inclusion numérique dans le monde des médias, l'instantanéité des réseaux sociaux et la numérisation croissante de la société sont autant de facteurs qui imposent aux médias traditionnels de composer et de s'adapter*", a-t-il indiqué.
Pour cet universitaire, même si le passage des médias traditionnels vers la numérisation et l'adoption des nouvelles technologies de l'information et de la communication demeure "*lent*", certains titres de presse "*sont plus conscients de la vitesse à laquelle circulent les informations et procèdent à des mises à jour en continu*" de leurs sites électroniques, avec des flashs info et des alertes multiples.
De son côté, Samir Bouzidi, directeur du journal *Le Quotidien de Constantine*, paraissant dans l'Est du pays, estime que certains médias traditionnels sont parvenus à "*faire leur mutation à travers une combinaison intelligente entre la version papier et les supports technologiques et numériques*".
L'Internet et les technologies de l'information et de la communication "*constituent un bon amplificateur de l'édition en papier à travers des vidéos à même d'accompagner avec l'image et le son les reportages publiés dans les éditions en papier*", souligne-t-il.
Pour lui, "*quand bien même le monopole de la presse papier cède du terrain, beaucoup de titres vivent pleinement leurs mutations, sont toujours là et gardent un lectorat averti*".
"*Le site électronique et la page Facebook d'An-Nasr sont alimentés en continu d'actualités et ses développements, tandis que dans l'édition papier des reportages, des enquêtes et des dossiers notamment sont proposés aux lecteurs*", explique Mme Kermiche.
Le journal *An-Nasr*, soutient sa directrice générale, a franchi une "étape importante sur la voie de l'adaptation" en publiant, sur son site électronique, depuis quelques mois, le premier podcast de la presse écrite algérienne, et en lançant au cours du mois de Ramadhan une série de vidéos sur l'art culinaire à Constantine et des reportages sur divers thèmes.
Pour le directeur de la Radio algérienne à Constantine, Ammar Aguib, "*les orientations de la Radio versent dans la nécessité de maîtriser les technologies de communication et de les utiliser au quotidien*".

ALGER, FEMME ET FAMILLE PRODUCTRICE

Exposition au siège du MAE

Une exposition sur la femme et la famille productrice a été organisée au siège du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger sous le thème "La femme... travail et créativité" pour faire connaître les produits de cette frange et mettre en avant ses accomplissements dans les différents domaines de l'artisanat. L'ouverture a été supervisée par le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra et la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou en présence de nombre de ministres et des représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.
Ce genre de manifestations reflète la dynamique de la société et affirme "*la contribution de tous les secteurs dans la démarche de développement global qui s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République*", a déclaré le ministre des Affaires étrangères.
Il a ajouté que cet évènement constituait une occasion pour mettre en exergue le rôle de la femme algérienne dans la société et sa contribution dans le développement national.
Rappelant le combat de la femme algérienne pendant la guerre de Libération et ses contributions dans l'édification du pays, Lamamra a affirmé que "*l'exposition met en avant l'importance du facteur humain dans le développement national, notamment la gente féminine et les jeunes*".
Pour Mme Krikou, cette exposition se veut un espace dédié à la promotion des productions de la femme et de la famille dans les différents filières et domaines outre la diversification de la production nationale.
Et d'ajouter que cette exposition, organisée en coordination avec d'autres ministères, s'inscrit dans le cadre de l'encouragement de la femme à adhérer au processus de production nationale "*en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui accorde un intérêt particulier à l'autonomisation économique de la femme et son émancipation dans les différents domaines*".
La délégation ministérielle a sillonné les pavions du salon ou sont exposées les créations de certaines artisanes qui reflètent la richesse et la diversité du patrimoine algérien.

APS

MOSTAGANEM

Un réseau de traversées clandestines en mer démantelé

Les services de police de Mostaganem ont démantelé récemment un réseau criminel spécialisé dans l'organisation de traversées clandestines par mer.
L'opération a été menée par la brigade de lutte contre le trafic de migrants suite à une plainte déposée par 5 personnes pour avoir été escroquées d'une somme d'argent estimée à 2,75 millions DA et 4.500 euros.
Les victimes ont informé que le suspect, résidant en Espagne, avait publié un post via les réseaux sociaux, incitant à l'immigration clandestine depuis les côtes de l'ouest du pays, tout en y laissant un numéro de téléphone de l'un de ses complices à Mostaganem chargé de l'accueil des candidats aux traversées clandestines par mer. Des enquêtes diligentées par les services de police ont montré que le principal suspect dirige un réseau de 3 autres personnes qui résident dans le pays et qui concluent leurs deals avec les candidats à l'immigration clandestine en échange d'argent, tout en procédant parfois à leur agression à l'arme blanche avant de s'enfuir et de disparaître du lieu du crime, selon la même source.
Après avoir accompli toutes les procédures d'usage, les services de police ont pu localiser les trois suspects, les arrêter et prouver la relation entre eux et le principal commanditaire résidant à l'étranger. Une somme de 1,02 million de dinars a également été récupérée.

ANNABA

Grand prix du festival numérique du court-métrage

Le court-métrage *Tchebtchaq marikane* de la réalisatrice algérienne Amel Blidi a remporté le grand prix du 24e festival du portail numérique du court-métrage international d'Annaba du mois d'avril 2022.
Le court-métrage de 26 minutes raconte l'histoire, durant la décennie noire, d'une enfant qui adorait s'amuser avec le jeu traditionnel *chebtchaq marikane*, avant de se retrouver plongée dans l'horreur des violences de l'époque, selon le communiqué.
La 24e édition du mois d'avril 2022 de ce festival virtuel a mis en lice 80 courts-métrages de cinéastes issus de 34 pays du monde.
Le prix du meilleur court-métrage documentaire a été décerné au film *Heart beating* du Mexicain Alejandra Diaz Esaul, tandis que le prix du meilleur film d'animation est allé à *Gaia* des réalisateurs espagnols Iciar Leal Martinez et Pérez Chirinos Lallana.

Agences

CONFRONTATION AVEC LA RÉALITÉ DES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

La guerre en Ukraine grippe la croissance en Afrique du Nord et au Moyen-Orient

Aucune région ne sera véritablement épargnée des retombées économiques de cette guerre, soulignent de nombreux experts et observateurs de la conjoncture économique mondiale.

PAR AMAR AOUIMER

Les prévisions de croissance dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord en période d'incertitude n'augurent pas une opulence économique pour de nombreux pays, en raison du conflit armé en Ukraine qui bouleverse l'évolution de l'économie internationale et les échanges commerciaux, en ce sens que l'inflation est devenue endémique et galopante, ce qui entraîne une détérioration des rapports économiques et commerciaux de tous les pays du monde, y compris les nations nanties et développées.

Aucune région ne sera véritablement épargnée des retombées économiques de cette guerre, soulignent de nombreux experts et observateurs de la conjoncture économique mondiale.

Si le conflit opposant l'Ukraine à la Russie, deux pays gros producteurs et exportateurs de céréales, notamment du blé, perdure encore durant de longs mois, l'incertitude augmente inexorablement et les retombées seraient plus inextricables et difficiles à vivre pour de nombreux pays, surtout les pays pauvres en voie de développement.

L'Organisation des Nations unies estime que pas moins de 44 millions de personnes sont menacées de famine à cause de la guerre en Ukraine, alors que la crise sanitaire de coronavirus a déjà presque démantelé l'économie mondiale et les échanges commerciaux durant les années 2020 et 2021 et dont les conséquences fâcheuses se font ressentir même durant le premier semestre 2022.

Selon les estimations de cette édition du Bulletin d'information économique de la région Mena de la Banque mondiale, les pays de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (Mena) connaîtront une croissance de 5,2% en 2022, le taux le plus élevé depuis 2016.

Cependant, l'évolution imprévisible de la guerre en Ukraine suscite des incertitudes, tout comme la trajectoire du virus de la Covid-19 d'un point de vue scientifique. La reprise économique pourrait être inégale, car les moyennes régionales masquent de grandes différences entre les pays, note la Banque mondiale.

Les pays exportateurs de pétrole et de gaz pourraient bénéficier de la hausse des prix de l'énergie

Les pays producteurs de pétrole pourraient bénéficier de la hausse des prix de l'énergie et de taux plus élevés de vaccination contre la Covid-19, alors que les pays fragiles sont à la traîne, précise cette même source.

"Le PIB par habitant, qui est une mesure plus précise du niveau de vie des populations, dépasse à peine les taux d'avant la pandémie en raison des performances médiocres de la plupart des pays en 2020 et 2021. Si ces prévisions se réalisent, 11 des 17 pays de la région Mena pourraient ne pas retrouver leur niveau d'avant la pandémie en 2022" , indique la BM.

En période d'incertitude, il est important de ne pas être trop confiant quant aux perspectives de croissance de la région. En d'autres termes, les prévisions sont plus utiles lorsque l'incertitude règne, fait remarquer la Banque mondiale.

Celle-ci ajout que "*comme l'indique son titre, cette édition examine précisément la fiabilité de diverses prévisions économiques au cours de la décennie écoulée, notamment celles fournies par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et le secteur privé*".

La BM poursuit son analyse en déclarant que "*les chercheurs constatent que pendant les dix dernières années, les prévisions de croissance ont été trop optimistes et souvent inexactes en raison du manque de données actualisées et transparentes. Dans le contexte d'incertitude actuel à l'échelle mondiale et régionale, il est encore plus important d'obtenir les prévisions les plus précises possibles*".

La hausse généralisée des prix des matières premières sur le marché international impacte sérieusement et dangereusement les populations de tous les pays et de tous les continents, sachant que même le prix des carburants explose, incitant certains pays européens à rationaliser la distribution.

A. A.

GUERRE EN UKRAINE

Beaucoup de gros perdants, peu de vrais gagnants

Plus de deux mois après le début de la guerre en Ukraine, les perspectives d'une résolution rapide semblent de plus en plus improbables. Alors que les sanctions contre la Russie continuent de s'accumuler, un retour à la situation d'avant-guerre semble illusoire, même en cas de fin anticipée du conflit, rapporte des médias internationaux.

D'après la dernière étude Coface sur l'économie mondiale en mai 2022, les hausses des produits alimentaires et énergétiques n'épargneront personne.

La Direction des études économiques Coface, en collaboration avec l'Institut français des relations internationales (Ifri), a revu à la hausse son estimation du coût pour l'économie mondiale à environ un point de pourcentage en 2022. Cependant, les conséquences du conflit se feront surtout sentir à partir du deuxième semestre et se matérialiseront encore davantage en 2023 et au-delà. Le risque politique, qui avait considérablement augmenté au niveau global avec la pandémie, est exacerbé par la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques. Aucune région ne sera véritablement épargnée des retombées économiques de cette guerre.

L'Europe en pleine tourmente

L'importance des belligérants dans la production de nombreuses matières premières et les craintes de ruptures d'approvisionnement ont entraîné une flambée des prix, entraînant une baisse du revenu disponible des ménages et, donc, de la consommation. La volatilité et l'incertitude pèseront aussi lourdement sur les décisions d'investissement des entreprises, dont la situation financière risque de se dégrader sensiblement, les coûts de production continuant à augmenter ou restant élevés.

Au-delà des économies d'Europe centrale et orientale, qui ont des liens économiques importants avec la Russie, les pays d'Europe occidentale sont les plus exposés en raison de leur forte dépendance aux combustibles fossiles russes. L'Allemagne et l'Italie, dont les économies sont les plus dépendantes du gaz russe, devraient être fortement impactées (1,6 point de PIB en moins). L'impact serait plus faible mais toujours significatif dans le reste de l'Europe.

A. A.

DJAZAGRO

Un concours récompensant les produits et services les plus innovants

Un concours récompensant les produits matériels, techniques et services les plus innovants dans le domaine de l'agroalimentaire sera organisé le 30 mai en cours, dans le cadre de la 19e édition du salon spécialisé Djazagro, ont indiqué les organisateurs de cette manifestation dans un communiqué.

Ce concours, baptisé "Djaz'Innov", est organisé au vu de "*l'avancée rapide du secteur et du nombre croissant d'innovations lancées*", selon les organisateurs.

La participation est gratuite et offre une plus grande visibilité auprès de l'écosystème de Djazagro avant, pendant et après le salon.

La révélation des lauréats et la remise des trophées est prévue pour le premier jour du salon, lors d'une soirée dédiée aux exposants.

L'ensemble des participants, selon le communiqué, bénéficieront d'une signalétique particulière pour les stands exposants, une présence sur un parcours innovation et une mise en avant sur l'espace Tendances & Innovations du salon.

Les candidats ont eu jusqu'au 29 mai pour présenter leurs produits, services ou technologies innovants référents sur l'un des secteurs présents sur le salon : process, conditionnement et emballage, manutention et transport, produits alimentaires et boissons, ingrédients et arômes, boulangerie et pâtisserie, hygiène et analyse industrielle, restauration et froid, selon la même source.

R. E.

IRLANDE DU NORD

Les nationalistes du Sinn Fein promettent une "nouvelle ère"

Devançant les unionistes (fidèle à la monarchie britannique) au pouvoir depuis des décennies, le parti nationaliste Sinn Fein, partisan d'une réunification de l'Irlande, a remporté une victoire historique en Irlande du Nord.

Alors que touche à sa fin le long dépouillement des bulletins de vote déposés le 5 mai dans les urnes pour désigner les 90 élus de l'Assemblée locale d'Irlande du Nord (Royaume-Uni), des résultats presque définitifs donnent ce soir du 7 mai plusieurs sièges d'avance au Sinn Fein face à son rival unioniste Democratic Unionist Party (DUP), fidèle à la couronne britannique.

Ex-vitrine politique du groupe paramilitaire Armée républicaine irlandaise (IRA), le parti nationaliste Sinn Fein est partisan d'une réunification de l'Irlande. Sa victoire lui permet de nommer un Premier ministre local, pour la première fois en cent ans d'histoire de la province britannique.

La dirigeante du Sinn Fein en Irlande du Nord, Michelle O'Neill, a estimé que celle-ci allait entrer dans une "*nouvelle ère*". Michelle O'Neill a en outre promis de dépasser les divisions, déclarant : "*J'offrirai un leadership inclusif, qui célèbre la diversité, qui garantit les droits et l'égalité pour ceux qui ont été exclus, discriminés ou ignorés dans le passé*."

Le gouvernement d'Irlande du Nord doit être dirigé conjointement par nationalistes et unionistes en vertu de l'accord de paix de 1998.

Mais les pourparlers pour la formation d'un gouvernement s'annoncent difficiles et le risque de paralysie plane, les unionistes refusant de rejoindre un gouvernement tant que resteront en place les contrôles douaniers post-Brexit, qui menacent selon eux l'intégrité du Royaume-Uni.

Agences

LIBAN

Les législatives prévues le 15 mai

Les changements promis par les candidats aux élections législatives du 15 mai ne convainquent pas. Les électeurs pourraient, en effet, choisir l'abstention.

Dans la cité portuaire de Tripoli, la métropole sunnite du nord du Liban, on se prête sans enthousiasme au jeu des pronostics électoraux. La campagne pour les élections législatives du 15 mai, déjà chamboulée par le retrait du chef de la communauté sunnite Saad Hariri, a été mise en veille face à la colère des Tripolitains après le naufrage d'une embarcation de migrants qui a fait sept morts et une trentaine de disparus, le 23 avril.

Dans les heurts qui ont suivi, des affiches électorales ont été arrachées, d'autres retirées par les candidats pour ne pas échauffer davantage les esprits. Symptôme de la misère et de l'insécurité qui rongent la ville, et ce plus durement encore avec l'effondrement économique du Liban ces dernières années, le drame jette une ombre sur le scrutin, le premier depuis le soulèvement populaire de 2019 qui demandait le départ de responsables politiques jugés corrompus.

Figures traditionnelles comme nouveaux venus promettent, souvent sans véritable programme à l'appui, le "changement" pour convaincre les électeurs déçus et les abstentionnistes. La tâche est ardue dans une circonscription où seuls 38 % des 350.000 inscrits s'étaient rendus aux urnes en 2018. Les réseaux clientélistes et les rabatteurs de vote ont été mobilisés. "*L'être humain, ici, n'a pas sa dignité. Notre avis compte peu. Il y a toujours les mêmes têtes, les mêmes promesses non tenues. Aucun d'eux n'a de miséricorde face au drame que l'on vit. Les gens disent qu'ils ne voteront pas, mais ils le feront si on leur propose de l'argent, car ils ont besoin de manger*", déplore Mahmoud Al-Karakeh, un mécanicien de 68 ans.

"*Les sunnites sont déchirés et désorientés. Ils veulent le changement des règles du jeu, pas seulement du joueur, or ce n'est pas ce qu'on leur offre*", résume l'analyste politique Khaldoun Al-Sharif. L'annonce, fin janvier, par Saad Hariri, qu'il se retirait de la vie politique, et l'ordre donné à son parti, le Courant du futur, de boycotter le scrutin, a rebattu les cartes. A la suite de son père, Rafic, assassiné en 2005, le chef sunnite exerçait sur sa communauté un pouvoir quasi hégémonique : son parti avait encore raflé 21 des sièges sunnites en 2018, dont cinq à Tripoli. L'électorat sunnite – appelé à élire 32 des 128 députés selon la répartition confessionnelle des sièges à l'Assemblée, dont huit à Tripoli – est désormais l'objet de convoitises entre les deux blocs qui s'affrontent à l'échelle nationale, emmenés respectivement par le mouvement chiite Hezbollah et les Forces libanaises (FL, droite chrétienne).

BURKINA FASO

Manifestants pour la libération du lieutenant-colonel Zoungrana

Accusé au début du mois de janvier de tentative de coup d'État contre le pouvoir de Roch Marc Christian Kaboré, il avait été interpellé avec plusieurs sous-officiers. Depuis lors, il est incarcéré à la maison d'arrêt et de correction des armées.

Les manifestants, à l'appel d'un collectif de jeunes, sont partis de la maison du peuple pour rejoindre le tribunal militaire de Ouagadougou, aux cris de "*libérez le lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana*". Pour Martin Kobendé, cette première manifestation est une alerte adressée aux autorités sur le sort du lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana. "*D'abord, il est accusé de tentative de coup d'État et à notre grande surprise, on amène d'autres charges et on le maintient toujours à la Maca [Maison d'arrêt et de correction des armées, NDLR]. Des enquêtes ont été faites sur ces charges et nous demandons que la justice soit faite*."

Accusé de complot contre le pouvoir de l'ex-Président Roch Marc Christian Kaboré, de détournement de biens, d'enrichissement illicite et de blanchiment de capitaux, l'officier est incarcéré depuis le 10 janvier 2022. Le ministre des Armées, le général Aimé Barthelemy Simporé, avait expliqué que les présumés complotistes avaient été dénoncés par un soldat. Pour ce collectif, la place du lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana est plutôt sur le front de la lutte contre le terrorisme : "*Nous pensons que si rien n'est fait d'ici deux semaines, nous allons encore ressortir, et cette fois-ci massivement. Il ne faudrait pas qu'ils disent qu'ils ne sont pas au courant de cela. Qu'ils libèrent notre chef de guerre aussi vite que possible parce qu'on a vraiment besoin de lui pour libérer le pays*."

Les manifestants entendent user d'autres moyens pour se faire entendre, si rien n'est fait dans l'immédiat, pour la libération du lieutenant-colonel Emmanuel Zoungrana.

Ces manifestations s'adressent à l'autorité judiciaire en charge du dossier. Et c'est à elle seule de prendre la décision qui sied en fonction des éléments de l'enquête

BRÉSIL

Lula annonce sa candidature à la présidentielle

L'ancien Président brésilien Luiz Inacio Lula da Silva a annoncé, samedi 7 mai, qu'il allait briguer un troisième mandat, lors de l'élection d'octobre, afin de "*reconstruire le pays, après la gestion irresponsable et criminelle*" de Jair Bolsonaro.

"*Nous sommes tous prêts à travailler non seulement pour la victoire le 2 octobre, mais pour la reconstruction et la transformation du Brésil, qui sera plus difficile que la victoire lors de l'élection*", a déclaré Lula, 76 ans, lors d'un meeting de lancement de sa campagne devant 4,000 partisans, à Sao Paulo. Douze ans après avoir quitté le pouvoir avec un taux d'approbation stratosphérique (87 %), l'ancien syndicaliste, qui n'a toujours pas de successeur à gauche, va donc briguer un troisième mandat. L'annonce de cette sixième candidature à l'élection présidentielle était un secret de Polichinelle. Faute de candidat qui rendrait viable une troisième voie, Lula est le seul à pouvoir battre par les urnes Jair Bolsonaro, âgé de 67 ans, qu'il distance dans tous les sondages mais qui semble prêt à tout pour conserver le pouvoir. Contrairement aux grands meetings de ses heures de gloire, où il montrait toute son aura de tribun, Lula, costume marine et col de chemise ouvert, s'est contenté de lire son discours, regardant assez peu le public et évitant les grandes envolées. Ses proches lui ont conseillé de montrer un visage apaisé et rassurant, après des dérapages récents qui ont fait polémique.

Lors d'un entretien au magazine *Time* cette semaine, il s'en est pris au Président ukrainien Volodymyr Zelensky, ce "*bon humoriste (…) qui se donne en spectacle et est aussi responsable de la guerre dans son pays que son homologue russe, Vladimir Poutine*".

Agences

Covid-19 : un possible nouveau variant d'ici à l'automne

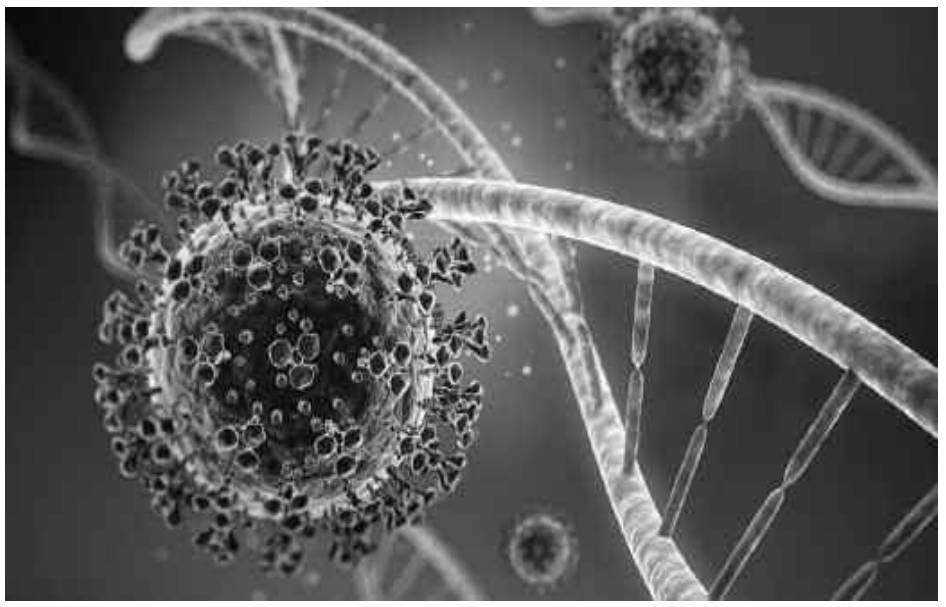

L'épidémie de la Covid-19 "n'est pas finie", a prévenu le président du Conseil scientifique Jean-François Delfraissy.

Interviewé le 6 mai sur *France info*, Jean-François Delfraissy a évoqué le retour probable d'un nouveau variant même s'il assure "*être optimiste de façon raisonnable sur les semaines et les mois qui viennent pour la France et l'Europe, avec probablement un printemps qui risque de bien se passer*". Néanmoins, le professeur a tenu à rappeler que la France était au même niveau "*l'an dernier, où tout le monde était très rassuré aussi au mois de mai et où malheureusement est arrivé un variant Delta début juin*".

On peut s'attendre aussi – c'est une hypothèse – à la survenue d'un nouveau variant, pas tout de suite, mais on l'estime plutôt à la rentrée.

"*Je suis très rassurant par certains côtés et puis par d'autres, je pense que tous les Français ont compris maintenant qu'on allait vivre avec ce virus, et on est armé pour vivre avec ce virus*", a-t-il poursuivi. "*Donc on peut s'attendre aussi – c'est une hypothèse – à la survenue d'un nouveau variant, pas tout de suite, mais on l'estime plutôt à la rentrée*".

Covid-19 et cerveau : jusqu'à 20 ans de vieillissement cognitif !

Le SARS-CoV-2 n'est pas un virus se limitant aux voies aériennes supérieures comme on le pensait au début. Il touche de nombreux organes, dont le cerveau. Des données déjà existantes dans la littérature suggèrent un lien entre forme sévère de la maladie à Covid-19 et troubles cognitifs persistants. Des auteurs de l'université de Cambridge et du collège impérial de Londres ont souhaité en savoir plus sur le sujet : les troubles cognitifs persistants sont-ils liés à certains aspects cliniques lors de la phase aigüe de la maladie ? Ou bien sont-ils corrélés à l'état mental du patient au moment de la contamination par le SARS-CoV-2 ? Sont-ils fréquents ? Leurs travaux ont été publiés dans la revue *eClinicalMedicine* du groupe *The Lancet*, le 28 avril 2022.

Ont été inclus dans cette étude 46 patients ayant reçu des soins intensifs en raison de leur maladie à Covid-19 entre le 10 mars 2020 et le 31 juillet 2020. Parmi eux, 16 sujets ont nécessité une ventilation mécanique. Grâce à des échelles standardisées, leurs capacités cognitives (mémoire, attention, raisonnement) ont pu être évaluées en moyenne six mois après la phase aigüe de la maladie. Une évaluation de l'état de stress et d'anxiété des patients a également été réalisée. Un groupe témoin de 460 personnes a été constitué. Les sujets ont été appariés sur l'âge. Des données sur la sévérité de la maladie à Covid-19, l'état mental du patient au moment du diagnostic et la durée d'hospitalisation ont également été recueillies.

10 points de QI en moins

Les personnes ayant été contaminées par le SARS-CoV-2 étaient plus lentes et plus inexactes dans leurs réponses aux questions en comparaison avec les personnes n'ayant pas été infectées par le virus.

Ces troubles cognitifs étaient corrélés à la sévérité de la maladie lors de la phase aigüe, mais pas à la présence d'une maladie mentale chronique au moment du diagnostic. Les aspects les plus affectés par la maladie étaient la vitesse de traitement des informations et les capacités cognitives supérieures ainsi que des difficultés "*à trouver ses mots*". Les auteurs précisent que le déficit observé six mois après une forme sévère était équivalent à la perte cognitive généralement observée chez une personne entre ses 50 et ses 70 ans, soit 20 ans de vieillissement. Cela correspond à une perte de 10 points de QI !

Ces recherches nécessitent d'être approfondies afin de savoir si ce déficit se maintient dans le temps ou s'il s'agit seulement d'une phase de convalescence. Néanmoins, la potentielle survenue de ces troubles nécessite d'être connue des professionnels de santé pour une meilleure prise en charge.

Covid longue et persistance des symptômes

De nombreuses personnes rapportent des symptômes persistants plusieurs mois après avoir été infectées par le SARS-CoV-2. Cet état "post-Covid" est encore mal compris mais fait actuellement l'objet de travaux de recherche rigoureux afin de mieux définir sa prévalence dans la population générale et de décrypter les mécanismes physiopathologiques sous-jacents.

Parmi les symptômes persistants qui ont été le plus souvent décrits dans la littérature scientifique figurent la dyspnée (gêne respiratoire), l'asthénie (fatigue), des douleurs articulaires et musculaires, des problèmes cognitifs, des troubles digestifs, ou encore l'anosmie-dysgueusie (perte d'odorat et de goût).

Hormis ce dernier symptôme, il s'agit de manifestations cliniques qui ne sont pas spécifiques de la Covid-19 et qui pourraient par exemple être liées à d'autres infections contractées sur la même période ou à un accès plus restreint au système de santé pendant la pandémie. Afin de mieux comprendre et mieux prendre en charge l'état "post-Covid", il est donc essentiel pour les scientifiques de déterminer quels symptômes persistants sont plus étroitement associés à une infection par le SARS-CoV-2.

Une étude représentative de la population générale

Conduite par des chercheurs et chercheuses de l'Inserm, de l'université Paris-Saclay et de Sorbonne université à l'Institut Pierre-Louis d'épidémiologie et de Santé Publique, en collaboration avec l'ANRS-Maladies infectieuses émergentes, la nouvelle étude publiée dans journal *The Lancet Regional Health - Europe* se penche sur cette question. Cette étude puise d'abord son originalité dans le fait qu'elle a été réalisée dans une cohorte en population générale. Les cohortes en population générale se distinguent des cohortes construites à partir d'échantillons de malades Covid (par définition tous "symptomatiques" et souvent avec des formes cliniques sévères ou hospitalisés), qui ne sont pas représentatives de l'ensemble des personnes infectées.

Ce type de cohorte permet donc d'appréhender des problématiques de santé publique en élaborant des groupes comparatifs, par exemple selon la sévérité des symptômes présentés au moment de l'infection. L'autre originalité du travail est que l'ensemble des participants a bénéficié d'un test sérologique a posteriori pour rechercher un historique d'infection par le SARS-CoV-2. Cela différencie ce travail de la plupart des travaux qui ont été réalisés sur le sujet, qui s'intéressent aux personnes ayant réalisé un test PCR et qui ont présenté des symptômes. Ainsi, ce travail permet de comparer la persistance de symptômes sept à huit mois après la première vague de la pandémie dans quatre groupes de participants répartis en fonction des symptômes qu'ils avaient eus pendant cette première vague et de leur statut sérologique (témoignant ou non d'une infection par le SARS-CoV-2).

Le premier groupe de participants comprenait toutes les personnes ayant un test sérologique positif à la Covid-19 et ayant rapporté des symptômes pendant la première vague. Dans le deuxième groupe, les individus avaient un test positif mais pas de symptômes. Le troisième groupe était celui des personnes ayant un test sérologique négatif et des symptômes tandis que le quatrième groupe était asymptomatique pendant la première vague, avec un test sérologique négatif.

Variabilité des symptômes selon le statut sérologique

Issus de la cohorte Constances, 25.910 participants ont répondu à deux questionnaires lors de la première vague de la pandémie de Covid-19, afin de déterminer la présence de symptômes dans les quinze jours qui précédaient. Un test sérologique a ensuite été effectué pour chacun d'entre eux, entre mai et novembre 2020, afin d'identifier les personnes ayant été exposées au virus.

Agences

NANNY MCPHEE ET LE BIG BANG

21h00 W9

Madame Green n'en peut plus. Ses trois enfants ne cessent de se chamailler, son mari est parti à la guerre, son beau-frère insiste pour qu'elle se décide à vendre la ferme familiale et sa patronne adopte un comportement de plus en plus étrange. Pour couronner le tout, madame Green doit accueillir deux neveux insupportables venant de Londres. Et, goutte d'eau qui fait déborder le vase, le maire du village apprend à madame Green que des bombes pourraient leur tomber dessus à tout moment. Nanny McPhee fait alors un saut dans le temps pour venir en aide à cette jeune maman dépassée par les événements. Elle va devoir user de sa magie pour résoudre tous les ennuis de madame Green...

LA BATAILLE DE MIDWAY

21h00

En avril 1942, les services secrets américains découvrent que les Japonais se préparent à renouveler, sur la base de Midway, dans le Pacifique, l'attaque-surprise qui leur avait réussi à Pearl Harbor, six mois auparavant. Encore traumatisé par ce désastre, l'amiral Nimitz prépare une riposte audacieuse...

UN SI GRAND SOLEIL

21h00 •2

lors que Manu se sent placardisé, Gaëlle tente le tout pour le tout. De son côté, Marc a besoin de bons conseils pour y voir plus clair.

QUI SÈME L'AMOUR.

21h00 •3

Julie, agricultrice célibataire, a une désagréable surprise en rentrant de voyage : Huguette, sa mère, s'est permis de séjourner chez elle pour une durée indéterminée et a pris la liberté de licencier l'ouvrier qui travaillait à son service. Dans l'urgence, la jeune femme embauche Djibril, un immigré plein de bonne volonté mais peu rompu aux travaux de la ferme...

1944 : IL FAUT BOMBARDER AUSCHWITZ

21h00 arte

Le 10 avril 1944, Rudolf Vrba et Alfred Wetzler s'échappent du camp d'Auschwitz-Birkenau. Leurs témoignages décrivant la machine d'extermination nazie, compilés dans le "rapport Vrba-Wetzel", finissent par arriver à Washington et à Londres, accompagnés d'une demande de bombarder le camp, dans l'espoir d'empêcher l'anéantissement de 800 000 membres de la communauté juive de Hongrie. Alors qu'ils viennent de débarquer en Normandie, les Alliés choisissent finalement de concentrer leurs efforts sur le champ de bataille. Le camp ne sera finalement libéré que le 27 janvier 1945 par les troupes soviétiques.

ALEXIS MICHALIK, L'HOMME PRESSÉ

21h00 •4

Auteur, mais aussi acteur et metteur en scène, Alexis Michalik est aussi un homme pressé. Depuis quatre ans, il attendait de réaliser son rêve : se lancer dans une comédie musicale. Avec l'adaptation d'un classique de Broadway, "Les Producteurs", de Mel Brooks, c'est chose faite. Ce documentaire raconte de l'intérieur la création de ce spectacle. Ici, il n'est plus seulement question de jouer, il faut aussi savoir danser et chanter. Pour l'occasion, Alexis Michalik s'improvise chef d'orchestre et maître de ballet. Ce film montre le dramaturge à la manœuvre, réglant au millimètre ce show drôle et visuel importé des USA.

NCIS : ENQUÊTES SPÉCIALES

21h00 M6

Un navire de recherche civil recueille des naufragés, officiers de la Navy qui s'avèrent être des terroristes. Ces derniers prennent le contrôle du bâtiment. L'équipe du NCIS est appelée au secours, mais, arrivée sur place en hélicoptère, est contrainte de se cacher pour échapper aux preneurs d'otages.

CHICAGO FIRE

21h00 TF1

Gabriela lutte entre son attirance pour Matt et sa nouvelle romance avec Peter. Les pompiers sont envoyés sur un accident d'avion et sur un sinistre impliquant un camion rempli d'immigrants illégaux abandonnés à la mort. Kelly, lui, finit par dire la vérité à son chef au sujet de son bras...

MIDI Libre
Quotidien national d'information

Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax :
021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax :
021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :
Centre : SIA **Diffusion :** Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : La maison de la presse 1er mai alger

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 4502 | Mardi 10 mai 2022

Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04:05
Dohr	12:44
Asr	16:33
Maghreb	19:46
Icha	21:25

JM-2022

LE RENDEZ-VOUS D'ORAN RETRANSMIS DANS AU MOINS 8 PAYS

Les Jeux méditerranéens-2022 (JM-2022), prévus du 25 juin au 6 juillet à Oran, seront retransmis dans au moins huit pays, a annoncé le président du Comité international des JM (CIJM), Davide Tizzano.

Reportés d'une année en raison de la pandémie de coronavirus qui a conduit à un glissement de calendrier des compétitions sportives internationales, les JM d'Oran coïncideront avec le 70e anniversaire du CIJM qui met les bouchées doubles pour réussir ce rendez-vous, ce qui s'inscrit en droite ligne de sa stratégie pour moderniser l'événement.

"*Nous avons attendu quelques semaines avant de donner cette interview car nous voulions annoncer la nouvelle. Pour la première fois, les droits TV de diffusion des JM ont été vendus. Eurovision Sport va donc diffuser dans huit pays confirmés et nous attendons d'autres avec l'espoir d'atteindre 12 nations*", a indiqué Tizzano à l'*APS*.

Avec une expérience de plus de 60 ans en matière de promotion sportive à l'intention d'un public international, Eurovision Sport, spécialiste des droits sportifs, garantit aux fédérations une facilité d'accès aux radiodiffuseurs de service public qui appartiennent à l'Union européenne de Radio-Télévision (UER), qu'ils viennent d'Europe ou d'ailleurs.

Sur son site, *Eurovision Sport* précise les

chaînes de télévision ayant acquis les droits de retransmission des JM-2022. Il s'agit de la *RTSH* (Albanie), la *RTVA* (Andorre), la *BHRT* (Bosnie), *CYBC* (Chypre), *France Télévisions* (France), l'*ERT* (Grèce), la *RTP* (Portugal) et la *TRT* (Turquie). "*D'autres diffuseurs devraient leur emboîter le pas*", prédit la même source, confirmant ce qu'a avancé le patron du CIJM.

"*Œuvrer, aux côtés du CIJM, à mettre les JM en lumière sur les télévisions, les radios et les plateformes en ligne des membres de l'UER, était une opportunité que nous ne pouvions pas manquer. Ce qui importe pour l'UER, c'est que les Jeux méditerranéens soient un événement multisports unique en son genre, dans le cadre duquel s'affrontent des athlètes de pays européens, africains et asiatiques, ce qui nous permet d'impliquer tous nos membres des pays méditerranéens*", a réagi Andreas Aristodemou, responsable des droits sportifs pour les sports d'été à l'*Eurovision Sport*. Pour protéger ces JM-2022 et leur image, Davide Tizzano a fait savoir que le CIJM avait beaucoup travaillé sur le plan diplomatique pour repousser le déroulement de la Coupe d'Afrique des nations-2022 (Can-2022) de handball, dont la date allait coïncider avec le rendez-vous d'Oran, ce qui aurait constitué un "*dangereux précédent*", selon lui. "*Nous avons activé tous les canaux possibles. J'ai moi-même eu une rencontre personnelle avec le président de la Fédération internationale de handball (FAHB). C'est donc une réussite pour moi, mais aussi pour les JM et le Comité d'organisation d'Oran*", s'est-il félicité.

Prévue initialement du 13 au 23 janvier, puis du 22 juin au 2 juillet au Maroc, la CAN-2022 de handball se déroulera finalement en Égypte du 11 au 18 juillet.

TRIBUNAUX DE L'OCCUPATION SIONISTE

Les détenus palestiniens poursuivent le boycott

Les détenus administratifs palestiniens poursuivaient lundi pour le 129e jour consécutif, leur boycott des audiences des tribunaux de l'occupation sioniste dans le cadre de leur combat contre la politique de détention "*injuste*" sans inculpation ni procès, rapporte l'agence palestinienne de presse, *Wafa*.

Sous le signe "Notre décision est la liberté. Non à la détention administrative", ils ont déclaré que leur décision s'inscrivait dans la continuité des efforts de longue date pour mettre fin à cette procédure sioniste "*injuste*".

Les détenus palestiniens recourent à des grèves de la faim illimitées pour protester contre leur détention "*illégale*" et exiger la fin de cette politique qui viole le droit international.

La détention administrative est l'arrestation et la détention d'une personne par l'autorité militaire, sans inculpation ni jugement, pour une durée inconnue et renouvelable indéfiniment. Début janvier dernier, environ 500 détenus administratifs avaient décidé de boycotter les tribunaux de l'occupant, dénonçant toutes les mesures relatives à cette politique de détention "*illégale*".

Au fil des ans, des milliers de Palestiniens ont été placés en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans jugement et sans être informés des charges retenues contre eux.

ASSISES NATIONALES DE L'ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

RÉPONDRE À L'IMPÉRATIF POLITIQUE

Le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA) tiendra prochainement des assises nationales de l'enseignement de tamazight, a annoncé lundi à Alger le secrétaire général de cette instance, Si El Hachemi Assad.

Ces assises ont pour objectif de "*préconiser une consolidation de l'enseignement de tamazight et répondre à l'impératif politique de l'Algérie qui accorde une grande importance à cette question*", a-t-il déclaré sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio algérienne.

Selon le SG du HCA, l'organisation de ces assises devrait permettre "*d'assoir une feuille de route claire pour réguler l'enseignement de tamazight et le généraliser au palier primaire à l'échelle nationale*".

"*Il s'agit d'une proposition à toute la famille de l'Éducation nationale pour prendre en charge les problèmes d'ordre pédagogique qui perdurent et influent sur l'avenir de tamazight*", a-t-il ajouté, mettant l'accent sur la nécessité de "*valoriser le coefficient de cette matière, revoir le volume horaire consacré à l'enseignement de cette langue et trouver les moyens d'inciter les parents à encourager leurs enfants à étudier cette langue*". Plaidant pour la généralisation de l'enseignement de tamazight, Si El Hachemi Assad a jugé "*nécessaire de renforcer les programmes scolaires par la promotion des variantes*" de cette langue.

Il a également appelé à la mise en conformité de certaines lois sectorielles avec la Constitution, soulignant "*la nécessité d'adapter certains textes et dispositifs juridiques existants aux décisions prises par le président de la République*", citant, à ce propos, la loi d'orientation de l'Éducation nationale.

Par ailleurs, M. Assad a considéré que l'enseignement de tamazight a accompli une "*énorme avancée, notamment avec l'ouverture d'instituts universitaires dans de nombreuses wilayas du pays*", se félicitant de la création du prix de l'excellence de la langue et de la culture amazighes du président de la République.

Le premier responsable du HCA a salué, en outre, les dispositions de la Constitution de 2020 qui a "*scellé définitivement* tamazight comme langue nationale", estimant qu'il s'agit d'"*un acquis majeur de la nouvelle Algérie*".

AFFAIRE DE LA CHAÎNE TV "ISTIMRARIA"

Le procès reporté au 23 mai

Le procès de Saïd Bouteflika et Ali Haddad, prévu initialement pour le 9 mai, n'aura finalement pas lieu.

Le président du pôle pénal économique et financier près le tribunal de Sidi-M'hamed a en effet décidé de son report jusqu'au 23 du mois en cours, rapportent plusieurs médias. Le frère de l'ancien Président Bouteflika et l'ex-président du FCE et le Groupe ETRHB, sont pour rappel, poursuivis, dans l'affaire du "*financement occulte de la campagne électorale pour le 5e mandat en faveur du défunt Président Abdelaziz Bouteflika et au blanchiment d'argent par la chaîne TV Istimraria, dont les équipements avaient été importés par Ali Haddad*".

Jugés en appel en janvier 2021 dans le cadre de cette affaire de financement occulte, Abdelmalek Sellal a écopé d'une peine de 12 ans de prison, alors que Ali Haddad a vu sa peine réduite de 7 à 4 ans de prison ferme. Interrogé sur la provenance de ses fonds lors du procès en première instance qui s'est ouvert en décembre 2019, Haddad, avait indiqué que "*l'ex-conseiller à la Présidence, lui aurait demandé le 6 février 2019 de récupérer entre 700 et 800 millions de dinars qui étaient au siège de la campagne électorale à Hydra*".

Saïd Bouteflika avait, quant à lui, refusé de répondre aux questions du tribunal lors du même procès.

Cité également dans une autre affaire de corruption liée au projet de réalisation d'un tronçon autoroutier au niveau de la wilaya de Aïn-Defla, Ali Haddad à été condamné, lui et les deux anciens ministres des Travaux publics Ammar Ghoul et Abdelkader Kadi, en mars dernier, à une peine de quatre ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA. L'accusé Khelifaoui Ali, ancien directeur des travaux publics de la wilaya de Aïn-Defla a également été condamné à la même peine, tandis que l'ancien ministre des Travaux publics Abdelkader Ouali, a écopé d'une peine de 3 ans de prison ferme assortie d'une amende de 200.000 DA. L'ex-directeur des travaux publics de Aïn-Defla, Benchenane Mohamed-Abdessamad, a été condamné à une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 100.000 DA alors que les accusés Nour Khaled et Alili Mohamed ont écopé de 18 mois de prison ferme et une amende de 100.000 DA.

DIPLOMATIE

Lamamra s'entretient avec son homologue bosnienne

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier lundi à Alger, avec son homologue bosnienne, Bisera Turkovic.

L'entretien a été élargi, par la suite, aux membres des délégations des deux pays.

Auparavant, Bisera Turkovic s'est recueillie au sanctuaire du Martyr à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.